

LA GAZETTE DES COMMUNES

Mercredi 15 juillet 2009

Rhône-Alpes. Le Grand Lyon vote pour le Grand Stade à Décines, le sénat aussi

Le conseil de la communauté urbaine de Lyon a adopté le 6 juillet la révision du Plan local d'Urbanisme (PLU) de Décines qui doit permettre la réalisation du Grand stade pour une ouverture prévue en 2013.

Ce dossier d'agglomération, sensible, a été illustré par les votes des groupes au Grand Lyon : les élus PS ont voté pour la révision, les verts ont voté contre, le PC a exprimé "une abstention positive" et les centristes se sont divisés.

Contrairement aux usages du vote à main levée, l'UMP avait demandé un vote à bulletin secret, qui n'a pas été retenu. Les élus d'opposition ont quitté la salle et n'ont pas pris part au vote.

Un coup de pouce supplémentaire au projet de grand stade à Décines a été donné le lendemain avec la **loi sur la modernisation des services touristiques**, adoptée par le sénat. **L'article 1 ter**, introduit lors du vote du 23 juin par l'Assemblée nationale, prévoit en effet de doter les villes de stades capables d'accueillir des compétitions internationales en les déclarant d'intérêt général par arrêté, quelle que soit la propriété- publique ou privé- de ces installations.

Un principe fortement soutenu par le sénateur-maire de Lyon, Gérard Collomb. Le projet de stade de l'OL prévoit un investissement de 400 millions d'euros par le club et de 180 millions d'euros par les collectivités et l'Etat pour l'aménagement des accès.